



## PROCURATION

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter doivent se conformer aux formalités pratiques décrites dans la convocation à l'**Assemblée Générale Ordinaire du 20 mai 2026**.

La procuration, dûment complétée, datée et signée (à la main ou électroniquement), doit être **reçue par ABN AMRO Bank N.V.** au plus tard le **14 mai 2026**.

La procuration peut être transmise :

**Actionnaires détenteurs d'actions nominatives**

- Soit via la plateforme sécurisée d'ABN AMRO Bank N.V. : [www.abnamro.com/evoting](http://www.abnamro.com/evoting) (en sélectionnant « Registrar » comme intermédiaire lors de votre vote) ;
- Soit par courriel à ABN AMRO Bank N.V. à l'adresse suivante : [ava@nl.abnamro.com](mailto:ava@nl.abnamro.com) .

**Actionnaires détenteurs d'actions dématérialisées**

- Soit par voie électronique via la plateforme sécurisée d'ABN AMRO Bank N.V. : [www.abnamro.com/evoting](http://www.abnamro.com/evoting) (avec l'intervention d'un intermédiaire financier agissant sur instruction de l'actionnaire - via [www.abnamro.com/intermediary](http://www.abnamro.com/intermediary)).
- Soit par courriel à ABN AMRO Bank N.V. à l'adresse suivante : [ava@nl.abnamro.com](mailto:ava@nl.abnamro.com).

Les procurations qui ne respectent pas ces modalités ou délais ne pourront pas être prises en compte.

Le/la soussigné(e) :

Personne physique

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

OU

Personne morale

Dénomination et forme juridique : \_\_\_\_\_

Siège : \_\_\_\_\_

Valablement représentée par : \_\_\_\_\_

propriétaire de : \_\_\_\_\_ actions d'INCLUSIO SA

constitue pour mandataire spécial, avec faculté de substitution :

Monsieur / Madame \_\_\_\_\_

pour le/la représenter à l'**Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège de la Société le 20 mai 2026 à 14h00** aux fins d'y délibérer sur les points de l'ordre du jour et d'y voter en son nom et pour son compte dans le sens de son intention de vote exprimée ci-après.

Signature :

## Pouvoirs du mandataire

I. Le mandataire pourra notamment prendre part à toute délibération, voter et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, et liste de présences. Le mandataire pourra assister à toute autre assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la première assemblée ne pourrait délibérer pour quelque motif que ce soit.

II. Le mandataire votera conformément aux instructions de vote figurant dans la procuration. Veuillez indiquer une instruction de vote spécifique pour chaque point qui figure à l'ordre du jour. En l'absence d'instruction de vote précise ou si les instructions quant au sens du vote données ne sont pas claires, le mandataire votera en faveur de la proposition.

III. Conformément à l'art. 7:143 §4 du Code des Sociétés et des Associations, les procurations envoyées à Inclusio sans indication de mandataire, seront considérées comme désignant Inclusio et son président du Conseil d'administration comme mandataire, générant dès lors un potentiel conflit d'intérêts. Pour être prises en compte, ces procurations devront contenir des instructions de vote spécifiques pour chaque sujet inscrit à l'ordre du jour. A défaut d'instructions de vote, le mandataire qui est présumé comme ayant un conflit d'intérêts, ne pourra pas participer au vote.

IV. Si, en vertu de l'article 7:130 du Code des sociétés et des associations, de nouveaux sujets sont ajoutés à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale ou des propositions de décision sont ajoutées après la date de cette procuration, la procuration restera valide pour les sujets à l'ordre du jour qu'elle couvre et le mandataire devra s'abstenir de voter sur les nouveaux sujets à l'ordre du jour et les propositions de décision concernées, en l'absence de confirmation expresse de l'actionnaire-mandant ci-dessous que la procuration est également valide pour les nouveaux sujets à l'ordre du jour.

Dans ce cas, Inclusio rendra disponible sur son site internet l'ordre du jour modifié et un formulaire de procuration modifié, afin de permettre aux actionnaires qui le souhaitent de renvoyer une nouvelle procuration à Inclusio et de donner des instructions de vote spécifiques sur les nouveaux sujets à l'ordre du jour ou les nouvelles propositions de décision.

**Le mandataire exercera le vote du mandant dans le sens suivant**  
**sur les points de l'ordre du jour repris ci-après :**

<p><b>1. Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration concernant l'exercice social statutaire et consolidé clôturé le 31 décembre 2025</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>2. Prise de connaissance du rapport du commissaire concernant les comptes statutaires et consolidés clôturés au 31 décembre 2025</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>3. Prise de connaissance des comptes consolidés clôturés au 31 décembre 2025</b></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>4. Approbation des comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2025 et des affectations et des prélèvements</b> <i>Proposition d'approuver les comptes statutaires clôturés au 31 décembre 2025, en ce compris l'affectation du résultat.</i></p> <p><i>Proposition d'attribuer un dividende brut de 0,92 € par action (0,644 € net par action après retenue du précompte mobilier de 30%) aux actionnaires (coupon n°5). Les actions propres détenues par la Société ne donnent droit à l'attribution d'aucun dividende à la Société elle-même.</i></p> <p><i>La date de mise en paiement est déterminée par le conseil d'administration.</i></p>	<b>OUI*</b>	<b>NON*</b>	<b>Abstention*</b>
<p><b>5. Approbation du rapport de rémunération pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025, qui constitue un volet spécifique de la déclaration de gouvernance d'entreprise</b> <i>Proposition d'approuver le rapport de rémunération pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.</i></p>	<b>OUI*</b>	<b>NON*</b>	<b>Abstention*</b>
<p><b>6. Décharge aux administrateurs de la Société</b> <i>Proposition de donner décharge aux administrateurs de la Société pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.</i></p>	<b>OUI*</b>	<b>NON*</b>	<b>Abstention*</b>
<p><b>7. Décharge au commissaire de la Société</b> <i>Proposition de donner décharge au commissaire de la Société pour l'exécution de son mandat pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2025.</i></p>	<b>OUI*</b>	<b>NON*</b>	<b>Abstention*</b>
<p><b>8. Renouvellement du mandat de commissaire</b> <i>Proposition de renouveler le mandat du commissaire pour une durée de 3 ans couvrant les exercices 2026-2027-2028. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2029. Les honoraires sont fixés à 61.000 € HTVA par an. Le commissaire est nommé en la personne de Monsieur Benjamin HENRION, représentant permanent de Deloitte, pour l'exécution de la mission de contrôle légal des comptes annuels et, le cas échéant, des comptes consolidés de la Société.</i></p>	<b>OUI*</b>	<b>NON*</b>	<b>Abstention*</b>

<p><b>9. Approbation d'une clause de changement de contrôle (vdk bank)</b>  <i>Proposition d'approuver la clause de 'changement de contrôle' de l'emprunteur au sens de l'article 5 du Code des sociétés et des associations, reprise à l'article 22.1.t de la convention de crédit signée avec vdk bank nv. Cet article prévoit le droit pour vdk bank de mettre fin aux facilités de crédit ou d'en exiger le remboursement immédiat en cas de changement de contrôle de l'emprunteur.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>10. Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Christophe DEMAIN</b>  <i>Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Christophe DEMAIN. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2030.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>11. Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Adeline SIMONT</b>  <i>Proposition de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Adeline SIMONT. Son mandat viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2030.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*
<p><b>12. Prise de connaissance de la démission du mandat d'administrateur de Madame Véronique TAI</b>  <i>Madame Véronique TAI a communiqué sa démission de sa fonction d'administratrice en date du 08 avril 2026, avec effet immédiat.</i></p>	Ne requiert pas de vote		
<p><b>13. Délégation de pouvoirs pour l'exécution des décisions arrêtées</b>  <i>Proposition d'octroyer à la direction effective, avec possibilité de suppléance, tous les pouvoirs en vue de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire, ainsi que tous les pouvoirs pour publier ces décisions.</i></p>	OUI*	NON*	Abstention*

(\*) Merci de biffer les mentions inutiles

Le mandataire pourra notamment :

- (1) participer à toute autre Assemblée ayant le même ordre du jour au cas où la première Assemblée ne pourrait délibérer pour quelque motif que ce soit ;
- (2) voter, approuver ou rejeter au nom du/de la soussigné(e) toutes propositions se rapportant à l'ordre du jour, comme indiqué ci-dessous :

Aux effets ci-dessus, passer et signer tous actes, pièces, procès-verbaux, élire domicile, substituer et en général, faire tout ce qui est nécessaire à l'exécution du présent mandat.

Le mandataire

pourra *	ne pourra pas *
----------	-----------------

(\*) Merci de biffer la mention inutile.

voter sur les sujets nouveaux qui seraient ajoutés à l'ordre du jour suite à la demande d'actionnaire(s) possédant au moins 3 % du capital.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ /2026.

Signature : \_\_\_\_\_

(Merci de faire précéder la signature de la mention « Bon pour pouvoir »).